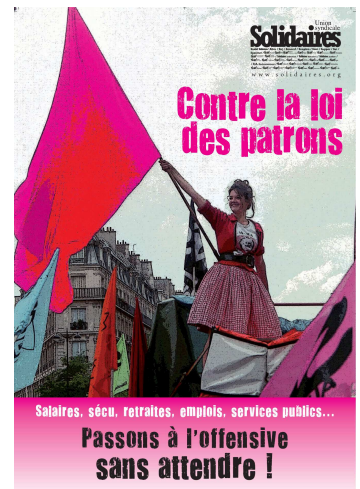


Postier-e-s et usagers ont manifesté ensemble

Près d'une centaine de manifestations, ont rassemblé postier-e-s et usagers, le samedi 22 novembre. C'est une étape dans la lutte contre la privatisation de La Poste. La pression doit être maintenue, et se renforcer : des collectifs existent, mais nous voyons que cela ne couvre pas encore tout le territoire, et constatons aussi qu'une partie des forces parties prenantes du comité national font le choix de ne pas mettre tout leur poids dans cette campagne.

Les syndicats Solidaires doivent intégrer cette lutte dans leur plan de travail : qui suit les réunions du comité local ? Quelles distributions de tracts aux usagers proposons-nous ? Quel tract aux salarié-e-s de nos entreprises pour leur expliquer cette lutte, les inciter à nous rejoindre ?



SNCF : pire qu'en 2007, la CGT arrête la grève avant de la commencer !

Depuis des mois, SUD-Rail menait campagne contre la déréglementation du travail voulue par le ministère et la direction SNCF. La pression sur le terrain obligeait enfin la CGT à appeler à une grève « ultimatum » le 6 novembre, avec SUD-Rail. Menacée par une grève puissante à compter du 23 au soir, la direction négociait avec la CFDT et la FGAAC une nouvelle écriture, toujours en retrait de l'existant, traduite par le ministre en décret ! Deux jours plus tard, la CGT dénonçait (à juste titre) cette méthode et son résultat, ... et concluait qu'elle retirait son appel à la grève, parce que la direction lui aurait promis, lors de « négociations particulières » de ne pas l'appliquer ... **Ne pas appliquer un décret qu'elle avait demandé et qu'elle a co-rédigé ? Non, pas du tout, a reconnu la direction SNCF, interpellée sans ménagement par SUD-Rail ... qui a maintenu l'appel à la grève.**

Les Caisses d'Épargne en grève le 28 novembre

Lors des négociations salariales, les patrons des Caisses d'Épargne font des propositions indécentes : 0,4% pour l'année 2008 ! C'est la goutte d'eau qui fait déborder le vase, après de nombreuses autres provocations, un dédain affichée des organisations syndicales et du personnel. **Sept syndicats appellent à la grève le 28 novembre, jour de la prochaine réunion sur les salaires.**

ANPE en grève, le 1^{er} décembre

Les 8 organisations syndicales de l'ANPE, ont déposé un préavis de grève pour le 1er décembre réclamant de façon unitaire des renforts d'effectifs, des revalorisations salariales et de meilleures conditions de travail. Alors que les licenciements dans de très nombreux secteurs se multiplient, que l'on parle ouvertement d'une longue période de récession (ou de « croissance négative » selon le jargon de La Ministre de l'Economie) avec une prévision d'augmentation importante du nombre de chômeurs, on voit se déployer les instructions visant à accroître les pressions et les sanctions contre les demandeurs d'emploi. La loi sur « l'offre raisonnable d'emploi » en est une illustration. Cette disposition réglementaire renforçant la suspicion et les contrôles est d'autant plus aberrante qu'on risque d'assister à une raréfaction de ces mêmes offres y compris dans les secteurs dits porteurs comme le bâtiment, l'intérim ou la restauration.



L'audiovisuel public en grève le 25 novembre

Le projet de loi qui va être débattu à l'Assemblée Nationale comporte d'immenses menaces pour l'audiovisuel public et ses salariés : **sur son modèle économique, son indépendance éditoriale, son caractère public, son indépendance stratégique, son indépendance politique, sur ses garanties collectives.**

L'intersyndicale de l'audiovisuel public exige de l'État et des employeurs :

- ⇒ une vraie **compensation à l'euro près**, dynamique et intégrale, des pertes publicitaires **et un financement pérenne** pour permettre au service public de réussir son développement.
- ⇒ Le **maintien des conventions collectives** comme socle social commun à tout l'audiovisuel public, de France Télévisions, à l'audiovisuel extérieur.
- ⇒ Le maintien des emplois ; **aucun licenciement !**
- ⇒ Le **maintien du périmètre des chaînes** et de toutes les rédactions, de France Télévisions et de l'audiovisuel extérieur, y compris des rédactions en langues étrangères de RFI.
- ⇒ De **véritables moyens** pour le développement de toutes les entreprises publiques sur les nouveaux supports (global média).
- ⇒ Le **maintien des outils de production et de fabrication**. La possibilité pour les entreprises publiques de détenir des droits patrimoniaux sur les œuvres qu'elles financent.

L'intersyndicale appelle les salarié-e-s des entreprises de l'audiovisuel public à cesser le travail le mardi 25 novembre, et à se joindre à la manifestation qui se rendra à l'Assemblée Nationale où le débat parlementaire sur la loi est prévu à partir de 16 heures.

AFPA en grève ...

A l'appel des six organisations syndicales, les 12 000 salarié-e-s de l'Association pour la Formation Professionnelle des Adultes était appelé-e-s à la grève le 13 novembre : contre le démantèlement de l'AFPA en général, et en particulier contre le transfert des personnels du secteur Orientation professionnelle au "Pôle Emploi". Selon les chiffres de la direction, il y avait près de 40% de grévistes, 70% dans le secteur le plus visé. Le 29 novembre, tandis que quelques députés débattaient à l'intérieur de l'Assemblée Nationale du budget de l'AFPA pour 2009, 400 personnes manifestaient dehors ; des rassemblements ont eu lieu aussi dans les préfectures régionales. L'action n'est pas finie : résistances dans le travail quotidien, diffusions de tracts aux usagers, ... et **préparation d'une nouvelle grève en décembre.**

Education Nationale : après la grève du 20 novembre

La force de la grève et l'ampleur des manifestations ont montré la détermination de l'ensemble des personnels, des parents, des lycéens et des étudiants à combattre des mesures qui convergent toutes vers le démantèlement du service public d'éducation. Le ministre ne répond que par le mépris.

SUD Education refuse de négocier ces contre réformes qui touchent tous les secteurs de l'éducation nationale (carte scolaire, maternelle, élémentaire, RASED, collèges, lycées, lycées professionnels, université et formation des personnels...), exige le rétablissement des postes et des moyens supprimés, et appelle l'ensemble des personnels à se réunir en A.G. pour **envisager toutes les formes de luttes capable d'amplifier le mouvement de résistance à la destruction du service public d'éducation.**

Météo - France : après la grève, la lutte continue !

Après la forte grève, durement combattue par la direction et les forces de police, les Assemblées Générales du 24 octobre ont appelé très majoritairement à la poursuite du mouvement sous d'autres formes, notamment vers l'extérieur par la construction d'une unité d'action de tous les secteurs de la Fonction Publique, tous frappés par les projets dogmatiques gouvernementaux que sont la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) et la suppression des emplois dans l'ensemble de la Fonction Publique. Le SPASMET-Solidaires s'y emploie.

Les personnels ont montré lors du conflit qu'ils étaient tous solidaires quant à l'avenir de Météo-France. **Le SPASMET-Solidaires reste déterminé** : il se battra, en intersyndicale, pied à pied pour infléchir les décisions prises, en lien étroit avec les usagers, les organisations et les élus qui ont apporté leur soutien durant ces derniers mois de conflit.

Le SPASMET-Solidaires défend le maintien de TOUS les centres départementaux et se battra au côté de tous les personnels, dans les mois et les années à venir, pour que le maillage départemental reste l'élément incontournable de l'organisation territoriale de Météo France.

Manifestation national du personnel de l'O.N.F.

Le 13 novembre, le personnel de l'Office National des Forêts, manifestait pour obtenir un grand débat national sur les questions forestières. Avec le SNUPFEN Solidaires, ils/elles demandent : une politique forestière nationale, la garantie d'une équité de traitement entre les régions, une gestion forestière publique seule garantie possible pour assurer la pérennité des forêts, une gestion forestière durable capable d'assurer sur le long terme, la production de bois, les enjeux environnementaux et l'accueil du public, des moyens humains adéquats afin d'assurer concrètement une politique forestière tournée résolument vers la forêt.

Pour cela, le SNUPFEN Solidaires revendique : l'arrêt des suppressions d'emploi à l'ONF et des suppressions de sites et de la délocalisation parisienne, une gestion forestière assurée par un forestier généraliste capable d'appréhender l'ensemble des problématiques des forêts dont il a la gestion, un changement radical des financements de l'ONF afin qu'ils ne soient plus liés aux produits des ventes de bois, un audit externe sur la gestion des personnels de l'ONF pour que soit mis fin au malaise social qui existe au sein de l'établissement depuis 2002.

EDVIGE 1.0 a vécu

Le Journal Officiel du 20 novembre 2008 annonce le retrait du fichier EDVIGE 1.0. C'est la forte mobilisation citoyenne au travers du Collectif « Non à EDVIGE » qui a permis cette victoire et le retrait d'un fichier qui a fait l'unanimité contre lui. Le retrait et non l'abrogation d'EDVIGE 1.0 implique un effet rétroactif : toute information qui aurait été collectée dans le fichier EDVIGE 1.0 doit être détruite. Le fichier des RG (décret de 1991) demeure jusqu'au 31 décembre 2009. Toutefois, aucune information nouvelle ne peut être ajoutée à ce fichier depuis le 1er juillet 2008 (décret n° 2007-914 du 15 mai 2007 consolidé). Les recours contre le décret, portés au Conseil d'Etat par plusieurs organisations et associations, tombent et feront l'objet d'un non-lieu. **Toutefois, la vigilance et la mobilisation restent plus que jamais à l'ordre du jour car la bataille contre les fichages liberticides et la surveillance totale n'est pas terminée : le projet de décret EDVIGE2.0 (EDVIRSP) n'a pas été publié.** On ne sait pas s'il y aura des modifications par rapport au projet qui avait été dévoilé par le Collectif « Non à EDVIGE » dès le 19 septembre 2008.

Le Collectif « Non à EDVIGE », fort de cette première victoire, continue à se mobiliser contre ce fichier de « ressenti » et non de faits, fondé sur des simples suspicions ; la collecte de données les plus sensibles comme l'origine ethnique, les opinions politiques, l'appartenance syndicale, les convictions religieuses ; le fichage à priori des enfants à partir de l'âge de 13 ans sur leur dangerosité potentielle ; le mélange de finalités très différentes dans un même fichier.

Prud'hommes : dernière ligne droite

Non seulement nous sommes la seule organisation syndicale à ne pas recevoir une partie des 4,35 millions de subvention du gouvernement pour cette élection, mais la procédure pour se faire rembourser (en cas de score atteignant les 5% ce qui devrait représenter le cas général) se complique et doit être terminée avant les élections. **Chaque mandataire de liste doit remettre, pour chaque liste, un dossier comprenant :**

- ⇒ Une demande de subrogation : la plupart des préfectures ont fourni des modèles sinon vous utilisez celui que la commission prud'hommes a fourni. Dans tous les cas, vous faites comme votre préfecture le demande.
- ⇒ Une attestation de papier écologique : elle n'est pas réclamée partout, mais elle a été envoyée dans la circulaire Internet prud'hommes du 17 novembre.
- ⇒ Un RIB de l'imprimeur (dans la même circulaire)
- ⇒ La facture de l'imprimeur

Les factures seront établies par l'imprimeur à compter du 27 novembre, avec les éléments fournis par les mandataires :

- les arrêtés de tarifs de remboursement publiés par vos préfectures,
- les chiffres maximum de bulletins de vote et circulaires,
- les noms et prénoms des mandataires pour chaque liste, avec l'adresse où sera envoyée la facture pour qu'elle soit remise à la préfecture.

Urgent : des mandataires n'ont pas encore envoyé ces éléments indispensables pour se faire rembourser. Il faut les envoyer soit par mail soit par fax au 01 44 62 12 34 (à l'attention de Philippe Crottet ou Pascal Laborde).



144 Bd de la Villette
75019 Paris

Téléphone : 01 58 39 30 20
Télécopie : 01 43 67 62 14

contact@solidaires.org
www.solidaires.org

Solidaires en campagne

Ce bulletin, destiné à tous les militant-e-s Solidaires, informe de la campagne de terrain (collage des affiches et auto-collants, diffusion de tracts...) qui s'amplifie. Solidaires se construit en agissant. De nombreuses structures, importantes en nombre et constituées depuis plusieurs années, savent faire une campagne et ont déjà tout prévu. En revanche, d'autres viennent de se mettre en place, parfois même quelques militant-e-s conscients de l'importance des prud'hommes se sont démenés pour constituer des listes, en interpellant les sections et syndicats locaux.

Quelles priorités quand on ne peut pas tout faire et comment mener une campagne prud'hommes efficace ? Comment s'organiser, se répartir le travail de collages et distributions ? Les structures, grosses et petites, qui savent doivent en faire profiter les autres. Toutes les initiatives et expériences profiteront aux autres.

Pour partager tout cela, voilà le bulletin hebdomadaire de la Commission Prud'hommes.
Alimentez-le : envoyez de suite tout ce qui pourra profiter aux autres.

L'union syndicale **Solidaires**

organise une réunion publique

le 27 novembre à Paris

18h30 à la Bourse du travail - rue du château d'eau

Avec la participation de :

- ⇒ Alex Gordon (R.M.T. Grande Bretagne)
- ⇒ Michel Husson (ATTAC)
- ⇒ Djiby Sy (Solidaires - délégué des Sans-Papiers en grève de MAN-BTP)
- ⇒ Angel Bosqued (C.G.T. Espagne)
- ⇒ Annick Coupé (Union syndicale Solidaires)

**Quelle riposte syndicale
à leur crise ?**

Union
syndicale

Solidaires

144 Bd de la Villette 75019 Paris	Téléphone : 01 58 39 30 20 Télécopie : 01 43 67 62 14	contact@solidaires.org www.solidaires.org
--------------------------------------	--	--